



Crédit vendeur en famille: risque requalification donation

Par **Stephanie Ramet**, le **21/11/2016** à **15:07**

Bonjour,

Ma tante âgée de plus de 85 ans (et qui à toute sa tête) souhaiterait me vendre un appartement dont je suis locataire depuis plusieurs années.

Après avoir pris conseil auprès d'un notaire, nous souhaiterions conclure un crédit vendeur/ ou vente à terme (achat du bien à crédit).

Evidemment cette vente serait encadré auprès d'un notaire.

A priori: légalement rien n'oblige à appliquer des intérêts dans un prêt entre particulier.

Ma question est la suivante: Si nous concluons ce crédit vendeur sans intérêt, le fisc peut il le requalifier en donation déguiser?